

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2021

Commune

Sommaire :

A-Budget Général

- 1-Le cadre général
- 2-La section de fonctionnement
- 3-La section d'investissement
- 4-Les perspectives

A-Budget Général

1-Le cadre général

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la Commune. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de la Commune.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le salaire des agents de la ville, de l'autre, la section d'investissement qui recense notamment les travaux importants, les acquisitions de terrains ou d'équipements et leurs financements.

2-La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, centre de loisirs, halte-garderie, cimetière, location espace JC Deret), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, par la Communauté d'Agglomération de Blois.

Les recettes de fonctionnement ont représenté 3.539.823,12 euros (sans excédent de fonctionnement reporté).

Les dépenses de fonctionnement comprennent la gestion des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les salaires du personnel communal, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts d'emprunts.

Les dépenses de personnel représentent un total de 1 856 492 euros soit 62.36% des dépenses réelles totales qui s'élèvent à 2 976 875.59€.

La commune pratique le rattachement des charges.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses		réalisé
60	Charges à caractère général	423 595.01€
61	Services extérieurs	288 688.07€
62	Autres services extérieurs	104 234.72€
63	Impôts, taxes et versements assimilés	5 720.49€
64	Charges de personnel	1 856 492.53€
65	Autres charges de gestion courante	232 389.57€
66	Charges financières	27 145.50€
67	Charges exceptionnelles	5 813.70€
O14	Atténuation de produits	32 796€
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	153 184.69€
022	Dépenses imprévues	
O23	Virement vers investissement	
OO2	Déficit de fonctionnement reporté	

TOTAL DES DEPENSES	3 130 060.28€
---------------------------	----------------------

Recettes		réalisé
70	Produits des serv du domaine et ventes diverses	283 201.08€
73	Impôts et taxes	2 727 548.80€
74	Dotations et participations	445 959.57€
75	Autres produits de gest° courante	35 035.03€
76	Produits financiers	0,40€
77	Produits exceptionnels	14 413.60€
78	Reprises sur amortissements et provisions	
O13	Atténuation de charges	11 538,86€
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	22 125.78€
OO2	Excédent fonctionnement reporté	1 477 665.16€

TOTAL DES RECETTES	5 017 488.28€
---------------------------	----------------------

c) La fiscalité

Les produits de la fiscalité locale sont les suivants en 2021 :

-Concernant la fiscalité ménage (foncier bâti, foncier non bâti) : 1 948 986€ pour 2021, en 2020 la recette s'élevait à 1 875 865€.

En 2021, le conseil municipal ne s'est exprimé que sur le vote du taux de la taxe foncière du fait de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

On constate une augmentation des recettes due à l'évolution des bases car les taux n'ont pas augmenté en 2021.

d) Les dotations de l'Etat

La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat s'élève à 241 162€, maintien par rapport à 2020.

e) Le résultat d'exécution 2021

Fonctionnement Résultats 2021		
	Dépenses (A)	Recettes (B)
Totaux dépenses et recettes 2021	€ 3 130 060.28	€ 3 539 823.12
Excédent fonctionnement 2020 reporté		€ 1 477 665.16
Cumuls 2021	€ 3 130 060.28	€ 5 017 488.28
Résultat de fonctionnement 2021 (A-B)		€ 1 887 428

3-La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

*en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériels, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux, remboursement du capital de l'emprunt.

Budget général - Section d'investissement DEPENSES		réalisé 2021
1641	Emprunts (capital)	184 628.06€
16818	Emprunt Autres prêteurs (CAF)	4 462.40€
165	Dépôts et cautionnements reçus (locaux commerciaux)	3 723.93€
	Total dépenses financières	192 814.39€
	Total opérations d'investissement	1 460 744.26€
	Total dépenses d'investissement	1 460 744.26€
040	Opérations d'ordre	340 328.60 €
041	Opérations patrimoniales	7 080€
	Total dépenses d'opération d'ordre	347 408.60€
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 000 967.25€

*en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions

perçues (Région, Département, Etat...) en lien avec les projets d'investissement retenus (réaménagement Mairie, extension du restaurant scolaire).

Section d'investissement - budget Général - RECETTES		réalisé 2021
1321	Subventions d'Etat ou d'établissements publics	570,00€
1322	Subvention région	94 500€
1323	Subvention Département	179 157€
1328	Autres subventions	2 567.07€
1337	Dotations de soutien à l'investissement local	8 272.12€
1341	DETR	53 583.78€
	Total des subventions d'investissement	338 649.97€
10222	FCTVA	62 950.80€
10226	Taxe d'aménagement	23 565.67€
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	600 000,00€
165	Dépôt et cautionnement	4 311.06€
	Total des recettes financières	690 827.53€
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	3 000€
2315	Installations matériels et outillages techniques	318 202.82€
28051	Concessions et droits et similaires	5 425.50€
28181	Amortissement installations générales aménagements divers	447.60€
28182	Amortissement matériel de transport	3 686.23€
28183	Amortissement matériel infor et de bureau	21 068.72€
28184	Amortissement mobiliers	13 440.91€
28188	Amortissement immobilisations corporelles	61 393.18€
281571	Amortissement matériel roulant	44 722.55€
040	Opérations d'ordre	471 387.51€
041	Opérations patrimoniales	7 080€
	Excédent d'investissement reporté	693 847.75€
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 201 792.76€

b) Les principales dépenses réalisées en 2021:

- Acquisition matériels divers:	121 809€
- Acquisition matériel informatique :	29 409€
- Accessibilité des bâtiments :	168 472€
- Aménagement du sentier du Rain :	127 156€
- Aménagement de la Place du 8 mai	373 519€
- Rénovation de l'éclairage public	340 195€
- Aménagement et sécurisation route Nationale	119 723€

Investissements Résultats 2021		
	Dépenses	Recettes
Exercice 2021	€ 2 000 967.25	€ 1 507 945.01
Report Excédent 2021		€ 693 847.75
Cumuls 2021	€ 2 000 967.25	€ 2 201 792.76
Résultats d'investissement 2021		€ 200 825.51
Restes à Réaliser	€ 117 000	€ 205 076

c) Etat de la dette

ANNEE	EN-COURS DE LA DETTE AU 01/01/N	EPARGNE BRUTE	RATIO	EPARGNE NETTE
A fin 2021	1 435 847	573 781€	2.50	357 545€

4-Perspectives :

Concernant la section de fonctionnement :

- assurer et pérenniser les missions de service public,
- entretenir la voirie communale,
- réduire les dépenses de fonctionnement,
- maintenir les taux d'imposition des taxes,

Concernant la section d'investissement :

- conforter un rythme d'investissement et financer les opérations d'investissement par l'obtention de subventions et l'autofinancement.